



Canada

L'ÉNONCÉ FAIT FOI

DÉCLARATION DE

SANDRA GINNISH
DÉLÉGATION DU CANADA

À L'OCCASION DE LA TROISIÈME SESSION
DE L'INSTANCE PERMANENTE
SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES

THÈME : DROITS DE LA PERSONNE

NEW YORK, LE 14 MAI 2004

CHECK AGAINST DELIVERY

STATEMENT BY

SANDRA GINNISH
DELEGATION OF CANADA

TO

THE THIRD SESSION OF THE
UN PERMANENT FORUM ON INDIGENOUS ISSUES

ON

THEME: HUMAN RIGHTS

NEW YORK, MAY 14, 2004

Permanent Mission of Canada to the United Nations • Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies
885 Second Avenue, 14th Floor • New York, N.Y. 10017 • Telephone (212) 848-1100 • Facsimile (212) 848-1195
<http://www.un.int/canada>

(Signature)

5/2/04

In the final year of this International Decade of the World's Indigenous Peoples (IDWIP), the major human rights issue facing Indigenous peoples and the United Nations will be the need to make substantive progress on the United Nations *Draft Declaration on the Rights of Indigenous Peoples (DDRIP)*.

States and representatives of Indigenous peoples will have to show flexibility and a willingness to work together to find the compromises necessary to achieve consensus on a strong and effective *Declaration*.

The mainstreaming of Indigenous issues within agencies of the United Nations was another undertaking of the International Decade. While many United Nations agencies have taken steps to give more attention to Indigenous issues, this has not been universal.

Members of the Permanent Forum have a unique responsibility to urge all United Nations agencies to undertake this work. Moreover, it is essential that the Permanent Forum mainstream a gender perspective throughout all its activities, and encourage the same in all United Nations agencies.

We join the Assembly of First Nations and the Native Women's Association of Canada in recommending the Permanent Forum seize the opportunity presented by the upcoming tenth anniversary of the Beijing Declaration by strengthening their efforts to promote and protect the rights of Indigenous women worldwide. The Permanent Forum should urge states to implement the commitments agreed to within the Platform of Action.

In Canada, for example, we recognize that the *Indian Act* imposed colonial values on First Nation communities. In recent decades, as legislation has changed elsewhere in Canada so that women are given equal consideration in the division of property on marriage breakdown, the *Indian Act* has not changed. In this regard, Indigenous women living on reserves do not enjoy the same rights as others in Canada.

This should not be allowed to persist... but addressing this problem presents us with challenges.

How to balance the individual rights of First Nations women on reserve facing marital failure with the collective rights of the First Nations community?

How to better reflect in legislation and policies, traditional views and changing societal values?

How to address interrelated issues, such as domestic violence, housing shortages and the rights of children?

In working towards solutions on this complex issue, Canada has collaborated with Indigenous women and organizations in documenting some of the broad impacts on the lives of Indigenous women and their families.

In addition, the Senate Standing Committee on Human Rights is finalizing a study on this issue which is expected to be completed in June 2004. We are moving toward finding solutions to a complex political, social and legal issue affecting Indigenous women and men.

It is clear that there are other serious issues affecting Indigenous women worldwide that require our urgent attention. Indigenous women are specifically targeted by and vulnerable to violence.

Over the last several years, under the Government of Canada's Family Violence Initiative, efforts have been undertaken to reduce the occurrence of family violence in Canadian society. More and more, these efforts have been directed to Aboriginal women and communities. Indian and Northern Affairs Canada has been involved with the National Aboriginal Circle Against Family Violence and the construction of family violence prevention shelters on reserves.

Recently, Status of Women Canada has committed its Family Violence Initiative allocation for five years to address issues of violence against Aboriginal women. With this funding, national Aboriginal women's organizations have formed a coalition to develop and implement, in consultation with Aboriginal women in Canada, a meaningful and strategic action plan to address violence.

We recommend that in their programs regarding violence against women, states ensure that the specific needs of Indigenous women are taken into account through collaboration with Indigenous women and communities.

The federal/provincial/territorial forum of Ministers responsible for the Status of Women have also formed a new committee on Aboriginal women with the overall goal of improving the quality of life for Aboriginal women on and off reserve.

In keeping with the Permanent Forum's role of facilitating the exchange of information and experiences, Canada's Permanent Representative to the United Nations will be meeting next week with the Special Rapporteur on Violence Against Women and others working to eliminate discrimination against Indigenous women.

We encourage the Permanent Forum to continue to address the human rights of Indigenous women in its future work.

Next week, the Special Rapporteur on the Situation of Human Rights and Fundamental Freedoms of Indigenous People will begin his official visit to Canada. He will be meeting with many people and communities in various parts of Canada, including Aboriginal women's groups. We welcome him and look forward to discussions with him.

As I conclude, I would like to refer to the First Canada-Aboriginal Peoples Roundtable which was held last month in Ottawa. The Prime Minister of Canada, many federal Cabinet ministers and parliamentarians took part with Aboriginal leaders.

In his opening remarks, the Prime Minister said:

"Ours must be a society in which all citizens of Canada - Aboriginal and non-Aboriginal alike - stand shoulder to shoulder; equal in opportunity, in dignity and in quality of life... That is our ambition. And with a clear goal, the political will for change and a concrete plan, we will succeed."

May such goals be shared, and realized, not only by those at the United Nations but in many states around the world.

En cette dernière année de la Décennie internationale des peuples autochtones, les peuples autochtones et les Nations Unies font face à un obstacle de taille en matière de droits de la personne, à savoir la nécessité de réaliser des progrès réels dans le Projet de déclaration sur les droits des peuples autochtones des Nations Unies.

Les États et les représentants des peuples autochtones doivent faire preuve de souplesse et d'une volonté de trouver des compromis pour parvenir à un consensus sur une déclaration claire et efficace.

L'un des objectifs de la décennie était de relever le profil du dossier autochtone au sein des agences des Nations Unies. Certes, bon nombre de ces agences ont pris des mesures pour accorder plus d'attention à ce sujet, mais cette démarche n'a pas été universelle.

Les membres du Forum permanent ont la responsabilité unique d'inciter toutes les agences des Nations Unies à se lancer dans ce travail. En outre, il est essentiel que le Forum permanent intègre la problématique hommes-femmes dans l'ensemble de ses activités et qu'il encourage les agences des Nations Unies à en faire autant.

De concert avec l'Assemblée des Premières nations et l'Association des femmes autochtones du Canada, nous recommandons que le Forum permanent profite du dixième anniversaire prochain de la déclaration de Beijing pour renouveler les efforts visant à promouvoir et à protéger les droits des femmes autochtones dans tout le monde. Le Forum permanent devrait inciter les Etats à concrétiser les engagements pris dans la plate-forme d'action.

Par exemple, nous savons au Canada que la *Loi sur les Indiens* imposait aux communautés des Premières nations une mentalité coloniale. Au cours des dernières décennies, des modifications ont été apportées à d'autres lois canadiennes pour accorder aux femmes la même considération relativement aux biens matrimoniaux en cas de rupture du mariage, mais la *Loi sur les Indiens* n'a pas changé. C'est donc dire que sur ce plan les femmes autochtones habitant dans les réserves ne jouissent pas des mêmes droits que les autres.

Cette situation ne peut durer... mais le problème n'est pas facile à régler.

Comment concilier les droits individuels des femmes des Premières nations dans les réserves dont le mariage s'effondre avec les droits collectifs de la communauté ?

Comment adopter des lois et des politiques en fonction des attitudes traditionnelles et de l'évolution des valeurs de la société?

Comment régler les questions connexes comme la violence au foyer, la pénurie de logements et les droits des enfants?

Pour y voir plus clair dans cette affaire complexe, le Canada a collaboré avec les femmes et les organisations autochtones pour documenter les divers effets majeurs sur la vie des femmes et de leurs familles.

En outre, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne met la dernière main à son rapport final sur cette question qui est attendu en juin 2004. Nous envisageons des solutions pour régler ce problème politique, social et juridique complexe qui affecte les hommes et les femmes autochtones.

Manifestement, les femmes autochtones à l'échelle mondiale sont confrontées à d'autres questions qui demandent une attention urgente. Elles sont particulièrement vulnérables à la violence et en sont la cible.

Au cours des dernières années, le Canada a déployé des efforts dans le cadre de son programme de lutte contre la violence familiale pour réduire l'incidence de cette violence au sein de la société canadienne. De plus en plus, cette démarche vise les communautés autochtones, notamment les femmes. Affaires indiennes et du Nord Canada conjugue ses efforts avec le Cercle national autochtone pour la lutte contre la violence familiale, et il a collaboré à la construction de refuges dans les réserves pour les victimes de violence.

Récemment, Condition féminine Canada s'est engagée à verser l'allocation qu'elle reçoit au titre du Programme de lutte contre la violence familiale pour enrayer la violence contre les femmes autochtones. Grâce à ces fonds, les organisations féminines autochtones nationales ont créé une coalition pour établir et mettre en oeuvre, en consultation avec les femmes autochtones du Canada, un plan d'action stratégique utile.

Nous recommandons que les États axent leurs programmes sur la prévention de la violence contre les femmes et qu'ils prennent en considération les besoins particuliers de ce groupe en collaboration avec les femmes autochtones elles-mêmes et leurs communautés.

Le forum fédéral-provincial-territorial des ministres responsables de la condition féminine a également nommé un nouveau comité des femmes autochtones dont le but principal est d'améliorer la qualité de vie des femmes autochtones dans les réserves et à l'extérieur des réserves.

Conformément au rôle du Forum permanent qui préconise l'échange d'information et d'expériences, le représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies rencontrera la semaine prochaine le Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes et d'autres représentants qui s'emploient à éliminer la discrimination exercée contre les femmes autochtones.

Nous encourageons le Forum permanent à poursuivre ses efforts pour servir la cause des droits des femmes autochtones dans son travail à l'avenir.

La semaine prochaine, le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones entreprend une visite officielle au Canada. Il aura de nombreuses rencontres, notamment avec des groupes de femmes autochtones, et se rendra dans plusieurs localités canadiennes. Nous lui souhaitons la bienvenue et attendons avec impatience nos entretiens avec lui.

En conclusion, j'aimerais évoquer la Table ronde Canada-Autochtones qui s'est déroulée le mois dernier à Ottawa. Le premier ministre du Canada, plusieurs ministres de son Cabinet ainsi que des parlementaires y ont assisté en compagnie de dirigeants autochtones.

Dans son mot d'ouverture, le premier ministre a déclaré :

« Notre nouveau voyage ensemble sera long, mais la destination est trop importante pour que nous la manquions.
Cette destination est une société dans laquelle tous les Canadiens – Autochtones et non-Autochtones – sauront se soutenir mutuellement, égaux dans les occasions qui s'offrent à eux, dans la dignité et dans la qualité de vie... Tel est notre objectif. Et avec un but précis, un plan concret et une volonté politique de changement, nous serons en mesure de l'atteindre. »

Puissent ces objectifs être partagés et atteints, non seulement par les membres des Nations Unies mais par de nombreux États de par le monde.